



Parcours Biologie cellulaire et physiologie

Licence Sciences de la vie - Ancienne formation - L3



Composante
UFR Sciences
Vie Terre
Environnement

Présentation

Ce parcours BBP est la formation type pour envisager des carrières en recherche dans les domaines de la biochimie, biologie moléculaire et cellulaire, physiologie ou dans l'industrie pharmaceutique, agronomique/alimentaire et cosmétique en particulier dans les secteurs de recherche et développement. Les objectifs sont de fournir une formation théorique et appliquée en biochimie métabolique et en méthodologie en biochimie et biologie moléculaire complétée par la chimie organique, la biophysique, la thermodynamique, la microbiologie, la physiologie végétale, l'immunologie, la biologie cellulaire, la biologie, du développement, l'écologie. Cette formation est adaptée pour suivre ensuite les licences de biochimie et biologie moléculaire ainsi que les licences de biologie cellulaire et physiologie.

Objectifs

- apporter un socle de connaissance en biologie, constituant les bases nécessaires aux différents métiers relevant des Sciences de la Vie
- développer des compétences en expérimentation au laboratoire: comprendre et appliquer les approches méthodologiques, construire un protocole expérimental pour répondre à une question scientifique
- donner des expériences de terrain : développer l'observation et la démarche scientifique, échantillonner, préparer l'analyse de données, utiliser des outils statistiques

- s'approprier les outils d'étude en biologie, méthodes d'analyse, y compris la recherche et l'analyse bibliographique, les outils informatiques et numériques
- développer une analyse critique des enjeux sociétaux de la biologie
- pratiquer la communication orale
- élaborer progressivement un projet professionnel
- poursuivre l'apprentissage d'une langue vivante

Organisation

Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont prévues en Contrôle Terminal (CT) et Contrôle Continu (CC) :

Sans précision supplémentaire, les CT correspondent à une évaluation écrite et/ou orale selon les années et les enseignants responsables des sujets. Le CC n'est pas rattrapé en 2ème session et les notes de CC de la première session sont en conséquence conservées.

En cas de redoublement ou d'étalement des enseignements sur plusieurs années, la conservation des notes de CC $\geq 12/20$ dans les matières, UE, semestres non validés est automatique. Les étudiants ont la possibilité de renoncer à



cette conservation, par écrit, dans le mois qui suit la rentrée de la filière. Au-delà, aucune demande ne sera recevable.

En cas de renonciation dûment reçue, seule la nouvelle note sera conservée (écrasement). Il ne sera pas possible de retenir la meilleure des deux notes.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont uniquement prévues en Contrôle Continu :

Le Contrôle Continu Intégral (CCI) comprend plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Le CCI inclut une évaluation supplémentaire et facultative de seconde chance dont la note se substitue à la note du CCI initial correspondant et est prise en compte dans la moyenne du CCI.

Le contrôle continu non intégral (CC) comprend également plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Après la tenue du jury, une session de rattrapage est proposée aux étudiant.e.s avec une moyenne inférieure à 10 au contrôle continu non intégral de l'UE ou matière prenant la forme d'une nouvelle évaluation pour laquelle la note obtenue se substitue à la moyenne des notes du contrôle continu initial concerné .

ABSENCE AUX ENSEIGNEMENTS : L'assiduité est obligatoire. Toute absence en cours, cours intégrés, TD, TP, séquence d'observation ou mise en situation professionnelle doit être signalée le plus rapidement possible et justifiée auprès de l'enseignant responsable et du secrétariat pédagogique dans un délai de deux jours ouvrables à compter de son retour.

ABSENCE AUX EVALUATIONS :

Les absences aux examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle continu : L'équipe pédagogique proposera une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée.

- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)

- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement évaluée est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable ; c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Règles de compensation adoptées à l'UFR SVTE (sous réserve de validation en conseil d'Administration de l'uB) :

COMPENSATION (sous réserve de validation en Conseil d'Administration de l'uB) : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE (Unités d'Enseignement) pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

COMPENSATION des matières au sein d'une même UE

COMPENSATION des UE au sein d'un même semestre

NON COMPENSATION des semestres entre eux

<https://ufr-svte.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/SCOL-SVTE-2021-2022-Referentiel-des-Etudes.pdf>



Et après

Poursuite d'études

Le parcours **BCP** (Biologie Cellulaire et Physiologie) prépare les étudiant(e)s à l'entrée en Masters des mentions "Biologie – Santé" et "Nutrition et Sciences des Aliments" de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté et Masters d'autres établissements dans le domaine de Biologie (physiologie, biologie cellulaire et moléculaire, immunologie, microbiologie...). A l'issue de la formation de second cycle universitaire (Masters) suivie par les étudiant(e)s de L3BCP, l'insertion professionnelle concerne principalement les secteurs agro-alimentaires et de la santé (laboratoires recherche publique et privée, attaché(e) de recherche clinique, contrôle-qualité dans l'industrie agro-alimentaire et pharmaceutique, gestion de projets, ingénieur technico-commercial -liste non exhaustive-).

Scolarité UFR SVTE


6bd Gabriel 21000 DIJON

RDC aile centrale bâtiment Gabriel

Licence 2 SVTE (BBP, BO, BG, BCB P, STE) :  secretariat.l2svte@u-bourgogne.fr

Licence 3 SVTE (BCP, BO, BGSTU, BBM) : secretariat.l3svte@u-bourgogne.fr

Campus

 Campus de Dijon

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation 2e année

LAURENS Véronique

✉ veronique.laurens@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 2e année

Dehbia ABED VIEILLARD

✉ Dehbia.Abed-Vieillard@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 3e année

Karim BOUHIDEL

✉ Karim.Bouhidel@u-bourgogne.fr

Contact scolarité



Programme

Licence 3 Biologie Cellulaire et Physiologie (BCP) rentrée 2025

semestre 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Biochimie structurale et métabolique	UE		20h	10h	20h		6 crédits
UE2 Biologie Cellulaire et Physiologie Végétales	UE		20h	10h	20h		6 crédits
UE3 Immunologie et Physiologie animale	UE						6 crédits
UE3 Immunologie Cellulaire et Moléculaire	Matière		12h	10h	8h		2,5 crédits
UE3 Homéostasie et physiologie Intégrative	Matière		20h	8h	12h		3,5 crédits
UE4 microbiologie	UE		24h	4h	12h		6 crédits
UE5 Génétique, PCB chimie concours et Anglais	UE						6 crédits
UE5 anglais	Matière			18h			1,5 crédits
UE5 génétique génomique	Matière		10h	18h	12h		4,5 crédits
UE5 LV2 facultatif	Matière						0 crédits
UE2 stage facultatif	Matière						0 crédits
UE5 Option PCB chimie concours	Matière			32h			4,5 crédits

semestre 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Biologie et Physiologie de la Cellule Animale	UE						6 crédits
UE6 Biologie et Physiologie Cellulaires Animales	Matière		12h	2h	12h		3 crédits
UE6 Génétique et épigénétique du développement	Matière		14h	10h	6h		3 crédits
UE7 Physiologie moléculaire et expérimentale et Projets tutorés	UE						6 crédits
UE7 Physiologie moléculaire et expérimentale	Matière		24h	8h	10h		4,5 crédits
UE7 projets tutorés	Matière			10h			1,5 crédits
UE8 Biologie moléculaire et Projet Personnel Etudiant	UE						6 crédits
UE8 biologie moléculaire	Matière		16h	8h	16h		5 crédits
UE8 Projet Personnel Etudiant	Matière			10h			1 crédits
UE9 Neurophysiologie et Physiologie de la reproduction	UE						6 crédits
UE9 Neuro- physiologie	Matière		20h	6h	14h		4,5 crédits
UE9 Physiologie de la reproduction	Matière		7h		3h		1,5 crédits
UE10 Anglais et une option* au choix	UE						6 crédits
UE10 anglais	Matière			18h			1,5 crédits
UE10 option 1 Biologie Intégrative et Santé Humaine	Matière		20h	8h	12h		4,5 crédits
UE10 option 2 Sciences de l'Alimentation	Matière		24h	6h	10h		4,5 crédits
UE10 option 3 Biotechnologies vertes	Matière		16h	8h	16h		4,5 crédits



UE10 PCB	UE				6 crédits
UE10 anglais	Matière		18h		1,5 crédits
UE10 Sciences et sociétés	Matière		10h		0,5 crédits
UE10 Préparation aux entretiens	Matière		10h		0,5 crédits
UE10 anglais oral concours	Matière		6h		0,5 crédits
UE10 option 1 chimie concours	Matière		34h		3 crédits
UE10 option 2 Biotechnologies vertes	Matière	16h	8h	16h	3 crédits
UE11 options facultatives LV2 et Stage	UE				0 crédits
UE11 Stage supplémentaire	Matière				0 crédits
UE 11 Langue vivante 2	Matière				0 crédits